En exercice : 15
Présents : 14
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation :
22/10/2026

Président de séance :
Didier PLANTÉ

Secrétaire de séance :
Audrey EMEDY

Rapporteur : Didier PLANTÉ

N° interne de l'acte : 2026-043
N° de feuillet :

L'an deux mille vingt-six, le lundi 2 novembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de PLOEVEN s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil.

Membres présents :
Didier PLANTÉ, Marc QUINQUIS, Marina DESCHAMPS, Jean-Claude LAGOUTTE, Anne BOTHOREL, Joëlle BOURSEUL, Joël GARO, Elise THOMAS, Katel LE CLAINCHE, Christophe LE NEST, Béatrice ROIGNANT, Pierre GELÉ, Audrey EMEDY, Maxime BATTAIS

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :
François LALLIER-GOLLET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20261102-DELIB_2026_043-DE

SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE SIMONE VEIL

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de sécurisation de l'accès à l'école Simone Veil

Le coût prévisionnel pour l'ensemble du projet est de 6 822,40 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
portail avec gâche électrique	6 822.40 €	Appel à projet sécurité	3 411.00 €
		Autofinancement	3 411.40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
DÉCIDE :

- d'approuver le projet de sécurisation de l'accès à l'école Simone Veil ;
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers :
  - le Conseil Départemental (Appel à projet sécurité) ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2027 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
PLANTÉ Didier, le Maire

Le Secrétaire de séance,
Audrey EMEDY